

au jour de leur ordination. Le culte du suprême pontificat rendit facile à M. Taillon ce devoir envers les trois évêques, sous lesquels il servit avec une fidélité si touchante : Mgr Bourget, à qui il avait conservé une vénération que nous, les jeunes, nous avons retrouvé chez tous nos aînés dans le sacerdoce comme une leçon vivante de ce que le prêtre doit à son supérieur hiérarchique; Mgr Fabre et Mgr Bruchési dont il accepta toujours, par mouvement de coeur autant que par conviction, toute discipline — cette discipline, qui, dans l'Église militante, comme dans toute armée bien organisée, est la première condition des marches victorieuses.

Homme de doctrine, M. l'abbé Taillon fut aussi un homme d'une piété sincère et haute. Chaque année, il ne manquait jamais à sa retraite ecclésiastique. Il s'était astreint à mettre chaque journée sous la garde d'une oraison. Même débordé par les occupations, il visitait quotidiennement le Saint-Sacrement. Et quand la maladie le cloua sur un lit de souffrances d'où il ne devait plus se lever, de sa pauvre petite chambre il se transportait en esprit au pied du tabernacle pour y adorer son Dieu. Peu de temps avant sa mort, il demanda qu'on le laissât seul pour qu'il pût encore une fois tourner son coeur pendant une heure vers le Dieu de l'Hostie et accomplir son devoir de fidèle prêtre-adorateur.

En dehors de sa parole et de son ministère, nous ne saurons jamais ce que M. l'abbé Taillon mit de son temps, de sa santé, de sa vie au service des âmes. Curé, et surtout curé de Saint-Michel, il le fut au sens habituel du mot dans notre chère province de Québec : curé attaché à son église ; curé crucifié à son confessionnal ; curé prêchant ; curé catéchisant ; curé tournant ses efforts vers les enfants — parce que les enfants, c'est l'espoir de l'apôtre comme du père de famille, de l'Église comme de la patrie — curé consolant ses fils ; curé recevant ses paroiss-